

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 39

Artikel: Vitalon et lou beliet dè ceint francs
Autor: Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **2 fr. 00** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

LETTRE DE LA MI-SEPTEMBRE

LES grandes manœuvres viennent d'avoir lieu et elles nous rappellent, en ce mois de septembre, des souvenirs anciens, ceux des grandes manœuvres de 1890, où la Haute-Broye vit nos soldats cantonnés dans ses villages.

Une pluie froide, serrée, tombait depuis le matin. Notre village avait badigeonné ses façades et repeint en vert éclatant bon nombre de ses contrevents ; aussi déplorait-on sincèrement que cet hôte incommode, la pluie, se fût cru indispensable.

C'est à juste titre que nous en sommes fiers de notre village, aussi tenions-nous particulièrement à honneur de le présenter sous son aspect le plus coquet pour un cantonnement de quelques jours.

Vain espoir ! Les arbres ployaient tristement sous le poids de leur feuillage ruisselant ; les chemins détrempés, piétinés par tant d'hommes et de chevaux faisaient triste figure.

Il ne restait plus qu'à faire oublier aux soldats par un accueil chaleureux les rigueurs du temps.

Matin après matin, les sons vibrants de la diane réveillaient jeunes et vieux, petits et grands, aussi anxieux que les soldats de revoir le soleil ; la pluie tombait toujours, tombait opiniâtrément. Et chaque soir, une averse désespérante semblait attendre la retraite. C'est la poésie de la vie militaire, la retraite !

La masse sombre de musiciens emplissant l'air d'une harmonie entraînante, s'avance compacte, imposante, seul s'en détache le scintillement des instruments entrevus à la lumière incertaine qui s'échappe des fenêtres ; le roulement des tambours et quelques bruits de pas vont se perdant, puis le silence, le silence profond d'un petit village.

Dans la vaste cuisine d'une de nos fermes, un feu avait été allumé pour y sécher les vêtements trempés des soldats. L'heure du coucher arrivée, un à un, avec un « merci et bonne nuit » ils avaient regagné leur grange.

C'était une troupe tacturine que notre bataillon, ni vifs, ni démonstratifs, ces braves montagnards ; au demeurant, têtes solides et cœurs chauds.

Le dernier de la bande, un grand garçon, au moment de franchir le seuil de la cuisine, se retourna ; la fermière qui l'observait depuis quelques instants, avait remarqué sa pâleur étrange et l'indécision de ses mouvements ; comme elle allait lui en demander la cause il s'affaissa lourdement sur le sol.

Le fermier abandonna sa pipe. Relever le soldat, l'approcher du feu, fut l'affaire d'un instant. Il ne tarda pas à reprendre vie. Mais il tremblait la fièvre, le sang était monté à son visage et donnait à ses yeux un éclat surnaturel.

— Il n'est pas question de le renvoyer dans la grange, dit la fermière catégoriquement. On va le mettre au lit, dans la petite chambre d'en haut et le faire transpirer. Il sera guéri demain matin.

Sur notre bon sol vaudois, l'hospitalité est chose commune ; soutenu par ses hôtes, le soldat fut conduit à la petite chambre. Un lit confortable et bien chauffé le reçut ; la fermière lui administra une infusion de sureau et avec force injonctions de bien rester couvert, on le laissa. Le lendemain, à la diane, toute la famille était debout. Des fenêtres de la cuisine on voyait les soldats ajuster leur équipement et avaler en hâte le chocolat fumant.

Soudain, la haute stature du soldat parut sur le seuil.

— Je vais bien, dit-il à la fermière. Le bon Dieu vous rendra ça.

Et il disparut.

Au même instant le signal de ralliement retentit, la colonne se formait.

Une alliée puissante, la bise, s'était levée et avait écarté un coin du grand rideau de nuages, d'où le soleil se mit à regarder curieusement. Voyant sans doute quelque chose qui l'intéressait beaucoup, il fit un effort final, s'installa et contempla jour après jour, ce que la population voyait, elle aussi, avec un intérêt intense et toujours grandissant : les manœuvres de deux divisions.

C'était enivrant ! le grondement des canons, la fusillade, les soldats qui se précipitaient où les conduisaient leurs chefs, les sabres qui étincelaient, les officiers qui commandaient.

Et la foule d'hommes, de femmes et d'enfants, entraînée, suivait la mêlée avec une délicate sensation de sécurité, même au plus fort du combat.

C'était ensuite la critique par laquelle se termine toute manœuvre, qui attirait les curieux aussi près que le leur permettaient les terribles dragons et guides montant la garde autour du carré d'officiers.

Les amateurs y admiraient les chevaux, d'autres, les uniformes resplendissants des officiers étrangers, les jeunes filles étaient tout yeux pour les adjudants fin-de-siècle, aux grandes bottes vernies, à la moustache martialement retournée ; les garçons se passionnaient pour les plumets des colonels.

Un mois s'était écoulé. Le soleil a jauni les feuilles et doré les raisins. Sur les rives du Léman et du Rhône, les soldats, remis des fatigues du rassemblement, sont en pleines vendanges.

Dans les fermes où ils ont passé, on parle d'eux encore, le soir à la veillée et sur les portes des granges et des écuries sont religieusement conservés les chiffres écrits à la craie par les quartiers-maitres des bataillons.

La cuisine hospitalière de notre village paraît plus vaste et plus sombre. Un matin, le facteur dépose une caisse sur la table.

C'est le soldat qui a été malade, dit le fermier en parcourant une lettre trouvée sur une couche de feuilles, il nous envoie du raisin.

« Le raisin est de notre vigne à nous, celle du parchet de derrière la maison où il vient plus doux que dans les autres, mais il est plus petit.

Mon père vous l'envoie avec bien des respects et ma mère dit que si vous venez dans le pays, il ne faut pas manquer d'entrer chez nous.

» Je vous salue honnêtement.

» Votre serviteur

Jérôme X. »

Mme David Perret.



HISTOIRE D'ON CROQUEMOO

DEIN onna vela dâo Nord dâo Canton, lâi avâi on fossouyou que n'irè pas on tot bon. Ye sé soulavè, et coumeint l'avâi crouyio vin, ye bresivè tot, bâttai sa fenna, insurtavè là z'autorità...

L'ageint de police de la localité étai son pllie grand ennemi, vu que l'étai tzerdzi dè lou re-duirè à la Gloriettâ quand fasâi lou fou.

L'autrou dzo, lou poûrro ageint dè police à attrapa la grippâ et l'ein est bo et bein mô !

Quand l'a falliu l'einterrâ, lou croquemoo l'a tot pardonnâ et âo smetirou, âo momeint dè déchendrè la bière dein la fôussa, on a oyu lou fossaiyou tot tristou deré :

— Sti coup, mon poûrro gâpion, l'est à mon tor de tè mettrè dedein !

Louis de Thierreins.

VITALON ET LOU BELIET DÈ CEINT FRANS

Velâ-les-Biollè, on velâdzo perdu pè la maitet dâo Dzorât, on ne vai pas soveint dei napoléons et dei beliets de banquie. On bi dzo, Vitalon s'étai transportâ à Velâ-les-Biollès pò affèrè. Le fasâi tsaud et l'eint-ra à la Cray-bliantse pò bâire on verro. L'est bon. Po fairè lou malin et rirè on bocon, mon Vitalon baillè à la carbatière on beliet de ceint francs pò paî sa consommachon, mà la dama lâi dit què ne poivè pa tsandzi, què payeras on autrou iadzou et rebailè à Vitalon son beliet.

Pau aprî arrouvè à la pinta on villho goutier que sè fâ servi onna topetta dè gotta. Po rirè, Vitalon lai di :

— Présentâdè ci beliet de ceint francs à la patronne, po la risé, vo mé reinborsera aprî.

Dinche de, dinche fé ; la dama preind lou beliet que lou baillè Vitalon ein deseint qu'allavè quéri de la mounia. Ao bet d'on momeint ye révint et di âo gouttier : vo mé dèté soissanta centimes po lè trei décis et trenté quatre francs pié san marquâ su l'ardoise, vouaiquè soissante cinq francs et quaranta, et lou comptou est rayâ, gran maci !

Ma fâi ! Vitalon n'étai pas conteint et vollavè réclâmâ ; la carbatière, qu'étai onna tôta finna a su lai répondrè ; l'est zu consurta on agent d'affaire que l'ai ya de :

— V'itè dai votrè tôte !

Et Vitalon a djurâ, mà on pou tâ qu'on ne lou repreindè pâ on autrou iadzou.

Louis de Thierreins.